

BIENNE La proportion de familles francophones qui ont décidé de scolariser leur enfant dans une classe alémanique n'a jamais été aussi élevée. Un choix qui dérange les autorités et qui remet en question le bilinguisme dans les écoles. Des parents s'expliquent

«La seule façon d'apprendre le dialecte»

RAPPEL DES FAITS

Six nouvelles classes enfantines ouvriront à Bienne à la rentrée prochaine. A l'origine, deux d'entre elles devaient être francophones. Elles seront finalement toutes alémaniques. La raison: 39 parents dont la langue de correspondance avec les autorités est le français ont décidé de scolariser leur enfant dans une classe germanophone.

DIDIER NIETO

Simon commencera l'école au mois d'août. A la maison, il parle français avec son papa et sa maman. A la rentrée pourtant, il intégrera une classe alémanique. «Pour nous, c'est la seule façon d'apprendre le suisse allemand. Nous nous sommes rendus compte que l'apprendre plus tard était très difficile», expliquent ses parents, Camille et Sophie Rohrer Lachat. Le couple de Romands est installé dans la cité seelandaise depuis 2008. Ils parlent tous les deux l'allemand et vivent bien le bilinguisme biennois. «Mais être bilingue ici, c'est parler le français et le suisse allemand, et non le «bon allemand». La maîtrise du dialecte garantit une meilleure intégration et offre de meilleurs débouchés professionnels. Dans mon travail, cela m'aurait ouvert des portes», raconte Sophie Rohrer Lachat. Elle travaille pour la Direction cantonale des travaux publics et pour les Services du Parlement suisse. Lui est biologiste dans le canton d'Argovie.

Libre choix des parents

Camille et Sophie Rohrer Lachat profitent de la liberté offerte par le Règlement scolaire biennois. Il stipule que les parents peuvent choisir la langue d'enseignement pour leur enfant. Une opportunité qu'il serait «dommage de laisser passer. Aujourd'hui à Bienne, le suisse allemand ne s'apprend plus dans la rue comme dans les années 50 ou 60», poursuit Camille Rohrer Lachat.

Simon ne sera pas le seul à franchir la barrière de la langue à la rentrée. Trente-huit autres familles ont fait le même choix. «Ce phénomène a toujours existé, mais jamais dans ces propor-



Les 39 familles concernées ne sont pas toutes francophones. Seules 13 parlent français. Les autres sont hispanophones, italophones ou encore arabophones. Au total, 558 enfants commenceront l'école l'année prochaine à Bienne: 338 en classes alémaniques et 220 en classes francophones. ARCHIVES/KEYSTONE

tions», reconnaît Cédric Némitz, directeur de la Formation, de la culture et du sport. «Cela démontre l'envie des parents de bénéficier du bilinguisme et de faire accéder leur enfant à la langue partenaire», poursuit le conseiller municipal socialiste. Un intérêt à sens unique: seules deux familles alémaniques ont décidé de scolariser leurs enfants en français l'année prochaine.

Hétérogénéité des classes

La scolarisation de petits francophones dans une classe alémanique ne réjouit pas les autorités. Premièrement, car elle renforce l'hétérogénéité des classes en augmentant le nombre d'élèves allophones, déjà élevé à Bienne. «C'est un souci supplémentaire pour les enseignants», regrette Cédric Némitz. «L'école infantine ne doit pas être considérée comme une école de langues. En réalité, le programme y est déjà exigeant. Il est faux de penser que les choses sérieuses ne commencent qu'à partir de l'école primaire.»

Un a priori que partage Camille et Sophie Rohrer Lachat.

«D'après les renseignements que nous avons recoltés, il semblerait que le programme alémanique soit plus ludique que le romand.» Simon fréquente une crèche bilingue. Mais la majorité des enfants y est francophone. Il a découvert l'allemand au travers de DVD éducatifs. Pas suffisant

pas la langue d'enseignement de leurs enfants. «Et ils ne peuvent dès lors pas jouer correctement leur rôle d'accompagnateur. Cela peut être un problème pour l'enfant», explique Cédric Némitz.

Selon lui, la Direction de la formation a contacté les 39 familles concernées pour leur ex-

pliquer les avantages et les inconvénients du bilinguisme. «Il faut que les parents puissent intervenir lorsque la décision des parents se fait au détriment du bien de l'enfant», nuance-t-il.

Au-delà de la Fibi

Au contraire, le socialiste est conscient de la nécessité de renforcer le bilinguisme dans les écoles. Le succès de la filière bilingue (Fibi), instaurée en 2010 à l'école de la Plänke, en est une preuve supplémentaire. «Elargir le concept de la Fibi dès 2019, soit à la fin de la deuxième phase du projet, est une option sérieuse», assure l'élu. Mais la Ville devra agir avec précaution. Certains parlementaires craignent que la Fibi ne devienne une voie privilégiée qui affaiblit l'école classique. «Les avantages et les désavantages de la filière bilingue doivent être soupesés avec soin dans la perspective d'une éventuelle extension du projet, voire de son introduction définitive», reconnaît le Conseil municipal.

Les parents de Simon auraient privilégié la Fibi. Mais ont estimé n'avoir aucune chance en raison de leur lieu d'habitation, dans le quartier de la Champagne. «Le bilinguisme est vendu

comme la fierté de Bienne par les autorités. Mais il manque de moyens et de volonté politique pour le cultiver dans les écoles», regrette Sophie Rohrer Lachat. Son mari abonde: «Pourquoi ne pas utiliser les deux années d'école infantine pour plonger les enfants dans le bilinguisme, avec une alternance entre enseignant francophone et germanophone? Ce pourrait être un argument pour faire venir des familles à Bienne.»

Le bilinguisme dans les écoles biennoises ne se limite pas à la Fibi. Depuis trois ans, les établissements sont poussés à développer l'interactivité entre les élèves des deux langues. L'école primaire du Champs-du-Moulin fait office de modèle, avec la création de partenariat entre les classes francophones et alémaniques, qui s'échangent sporadiquement des groupes d'élèves. «Les enfants et les enseignants apprécient ces immersions», assure Stephan Ribbi, directeur de l'établissement. «Il y a une vraie demande des parents pour ce genre d'échanges. La Direction de la formation et les commissions scolaires nous poussent à aller plus loin.»



CÉDRIC NÉMITZ DIRECTEUR DE LA FORMATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT

«L'école infantine ne doit pas être considérée comme une école de langues.»

pour lui éviter d'être un élève allophone à la rentrée. «Nous ne sommes pas inquiets. Nous n'avons reçu aucun écho négatif des familles qui ont fait le même choix que nous», affirment les parents, qui n'ont pas consulté leur fils pour prendre une «décision réfléchie».

Deuxième problème: il se peut que les parents ne maîtrisent

poser ces différents arguments et essayer de leur faire changer d'avis. Seules deux y ont consenti. Camille et Sophie Rohrer Lachat, eux, affirment qu'ils n'ont pas été approchés par la Ville.

Malgré les complications engendrées, Cédric Némitz ne songe pas à supprimer la liberté de choix prévue par le Règlement scolaire. «Mais nous de-

L'avenir professionnel des enfants inquiète

CAF Selon Cédric Némitz, nombre des 39 familles ont justifié leur choix d'une scolarisation en allemand par une crainte: celle que l'enfant ne trouve pas de place d'apprentissage s'il ne maîtrise pas le suisse allemand.

Une crainte qui n'est pas sans fondement. Selon le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), seules 25% des places d'apprentissages sont occupées par des francophones à Bienne, alors que 40% de la population parle français. Le déséquilibre est particulièrement frappant dans le secteur de la santé (7% de francophones) et le commerce de détail (9%).

Augmenter cette proportion est l'une des priorités principales du CAF. «L'un des moyens d'y parvenir est justement de renforcer le bilinguisme dans les écoles et d'encourager l'apprentissage de l'autre langue. Les grands commerces, par exemple, n'engagent des Romands que s'ils parlent l'allemand», relève David Gaffino, secrétaire général du CAF. «Pour la minorité francophone à Bienne, s'ouvrir au bilinguisme apparaît comme une nécessité, un mécanisme de survie pour s'épanouir professionnellement. C'est une réalité qu'il faut accepter et accompagner, et non lutter contre», ajoute-t-il.

L'été passé, un groupe de travail a été créé pour s'attaquer à la problématique des pla-

ces d'apprentissage. Il réunit notamment, outre le CAF, l'Office de la formation professionnelle du canton (OSP), la Conférence des directeurs d'écoles secondaires (CODES), les écoles professionnelles biennoises (CFP, BFB) ou encore la Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS).

«Plusieurs projets sont en cours, comme l'organisation de cours de soutien ou de coaching pour aider les jeunes à trouver une place d'apprentissage à leur sortie de l'école», précise David Gaffino. Autre projet: étendre à Bienne, et en mode bilingue, le concept de la Nuit de l'apprentissage, qui s'est tenue jusqu'ici seulement dans le Jura bernois.

● DNI



Sophie et Camille Rohrer Lachat se sont renseignés auprès d'autres familles avant de prendre leur décision. PETER SAMUEL JAGGI